

Doc. 10889
11 avril 2006

Les nouveaux plans d'occupation de l'Arménie belligérante font peser de graves menaces sur la stabilité et le développement du Caucase du Sud

Question écrite n° 489 au Comité des Ministres
présentée par M. Rafael Huseynov

En intensifiant ses hostilités, ces derniers jours, la République d'Arménie, décrite dans la Résolution 1416 (2005) de l'Assemblée comme un Etat occupant qui mène une politique de purification ethnique contre les Azerbaïdjanais, met à exécution ses nouveaux projets agressifs. L'Arménie a occupé 7 districts adjacents du Haut-Karabakh et utilise ces territoires comme zone-tampon entre les autres territoires de l'Azerbaïdjan et le Haut-Karabakh. En outre, en dépit du cessez-le-feu en vigueur depuis peu, les forces armées de l'Arménie ne cessent de menacer de leurs hostilités les positions avancées de l'Azerbaïdjan situées à des centaines de kilomètres du Haut-Karabakh. Ces attaques, accompagnées de nombreuses pertes humaines parmi la population civile et l'armée de l'Azerbaïdjan ainsi que de graves destructions et dommages matériels infligés au pays, démontrent ouvertement le but poursuivi par l'Arménie qui est d'occuper d'autres territoires de l'Azerbaïdjan. L'accroissement continu de la pression militaire exercée par l'Arménie fait peser une grave menace sur la vie des habitants des régions rurales de Gazakh et d'autres districts situés sur la ligne de front, et a créé des conditions susceptibles de générer de nouveaux flux de personnes déplacées en Azerbaïdjan.

D'autre part, l'Arménie multiplie les complots contre l'Azerbaïdjan. Aujourd'hui, l'Arménie manifeste ouvertement son intention de s'emparer de la République autonome de Nakhchivan, qui fait partie de l'Azerbaïdjan. A cette fin, des structures militaires et de renseignement ont été établies, le cessez-le-feu fait l'objet de violations répétées voire quotidiennes dans les régions du front, des informations sans fondement sont diffusées au sujet de la prétendue destruction de certaines tombes anciennes à Nakhchivan dans le but de fonder des réclamations territoriales sur de fausses allégations et, de surcroît, une nouvelle offensive idéologique a été lancée ;

Considérant ces agissements inquiétants de la République d'Arménie visant à déstabiliser le Caucase du Sud,

M. Rafael Huseynov,

Demande au Comité des Ministres,

Dans la situation actuelle où l'Arménie, officiellement considérée par l'Assemblée comme un Etat occupant, qui met manifestement à exécution ses nouveaux projets d'occupation et prend des mesures concrètes dans cette intention, quelles discussions le Comité des Ministres peut mener, dans le cadre de ses compétences, et quelles mesures efficaces il peut prendre pour arrêter l'agresseur.

Signé¹:

HUSEYNOV, Rafael, Azerbaïdjan, ADLE

¹

SOC: Groupe socialiste
PPE/DC: Groupe du Parti populaire européen
ADLE: Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe
GDE: Groupe des démocrates européens
GUE: Groupe pour la gauche unitaire européenne
NI: non inscrit dans un groupe